

POISSY REVOIT SON PROJET COMMERCIAL À LA BAISSE

Commerces poncés aux Terrasses de Poncey

400 logements, une crèche, une piscine et 50 000 m² de surfaces commerciales en pied d'immeubles, voilà à quoi ressemble la dernière mouture des Terrasses de Poncey, à Poissy. Une version bien différente du programme initial, qui s'était attiré les foudres des commerçants et des maires des communes voisines.

Le visage de Poissy n'a pas fini de se transformer. Après le quartier de Saint-Sébastien, en cours d'achèvement le long du boulevard Robespierre, c'est un nouveau quartier qui devrait voir le jour d'ici à quelques années. Le projet des Terrasses de Poncey, dont on entend parler depuis six ans, est plus que jamais relancé. Le 18 février dernier, le conseil municipal a voté la création de la Zac de Poncey, officialisant de fait un projet d'aménagement qui avait connu bon nombre de rebondissements (voir *enca-dré*).

35 hectares

Ce nouveau quartier de Poissy sera aménagé sur un terrain de 35 hectares, situé entre Aigremont et Orgeval en bordure du hameau de la Bidonnière et de la N13.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la révision du PLU, dont l'objectif est la « relance du dynamisme économique et démographique ». L'aménagement



PLAN DES TERRASSES DE PONCEY DU PLU
La Zac de Poncey mêlera logements, commerces et équipement de loisirs.

75 000 m² dans la première version. Les enseignes trouvera du locatif, de l'accès à la propriété et du logement social. Le projet prévoit aussi la construction de deux résidences hôtelières. Ces nouvelles habitations seront disséminées autour d'un parc de 15 hectares. En effet le futur aménagement assure le maintien de 40 % de l'espace naturel. A travers cette opération, la Ville entend préserver le patrimoine agricole et le revitaliser par de nouvelles plantations.

Mais qui dit arrivée de populations nouvelles, dit réalisation d'équipements publics et de loisirs. La Zac devrait donc abriter une crèche, une école ainsi qu'une nouvelle piscine, pour remplacer celle de l'île Migneaux dont les installations sont un peu vétustes.

Le nouveau quartier, quant à lui, devrait accueillir ses premiers habitants à l'horizon 2010. « C'est un projet qui ne se fera pas d'un seul coup, précise Guillaume Sadoux. On souhaite une résidentialisation progressive, étalée sur deux ans. »

Des commerces en pied d'immeubles

Mais l'évolution la plus notable porte sur la compo-

des mairies des communes voisines, la municipalité de Poissy a bien été obligée de revoir sa copie. Exit, donc, le superspace de culture, projets mixtes, visant à créer des morceaux de ville plutôt que des îlots commerciaux. Le projet piscicacais est un concept qui n'existe